
Christelle Patin, *Ataï, un chef kanak au musée : histoires d'un héritage colonial*

Paris, Muséum national d'histoire naturelle, coll. Archives, 28, 2019

Christine Demmer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/artefact/7166>

DOI : [10.4000/artefact.7166](https://doi.org/10.4000/artefact.7166)

ISSN : 2606-9245

Éditeur :

Association Artefact. Techniques histoire et sciences humaines, Presses universitaires du Midi

Édition imprimée

Date de publication : 7 janvier 2021

Pagination : 481-485

ISBN : 978-2-8107-0706-5

ISSN : 2273-0753

Référence électronique

Christine Demmer, « Christelle Patin, *Ataï, un chef kanak au musée : histoires d'un héritage colonial* », *Artefact* [En ligne], 13 | 2020, mis en ligne le 23 décembre 2020, consulté le 26 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/artefact/7166> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/artefact.7166>

Ce document a été généré automatiquement le 26 décembre 2020.



Artefact, *Techniques, histoire et sciences humaines* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Christelle Patin, *Ataï, un chef kanak au musée : histoires d'un héritage colonial*

Paris, Muséum national d'histoire naturelle, coll. Archives, 28, 2019

Christine Demmer

RÉFÉRENCE

Christelle Patin, *Ataï, un chef kanak au musée : histoires d'un héritage colonial*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, coll. Archives, 28, 2019, 543 p.

- 1 L'année 2011 a mis fin au « mystère de la tête d'Ataï », guerrier kanak tué lors de la répression d'une grande insurrection qui eut lieu en Nouvelle-Calédonie en 1878, devenu un symbole majeur de la lutte kanake contre la colonisation et son premier martyr. Conservée initialement à des fins d'études anthropologiques en métropole, sa tête avait disparu avant d'être retrouvée dans les réserves du musée de l'Homme, délocalisées au Jardin des Plantes. Sa « réapparition » en 2011 ne doit rien au hasard. Elle s'inscrit dans le contexte d'émergence de la critique postcoloniale qui dénonce les discours savants sur l'Autre, en remettant en question la vocation universaliste de ces discours et en soulignant leur participation à la mécanique de domination coloniale. Au XIX^e siècle, les musées d'ethnologie ou d'histoire naturelle, spécialistes de la mise en scène de la diversité humaine dans une optique évolutionniste, n'ont pas échappé à la critique d'autant plus que l'histoire des collectes est loin d'être exempte de violences. Dans une démarche de réparation des torts coloniaux, propre à la période contemporaine, ces musées qui pensaient posséder des « trésors nationaux » ont fait face à des demandes de restitution de « restes humains ». C'est dans ce contexte, qu'une « fuite organisée » d'informations au sein de l'institution muséale, transitant par l'écrivain engagé Didier Daeninckx, a permis de retrouver la trace des reliques d'Ataï, réclamées une première fois en 2003 par le Sénat coutumier, chambre consultative de

Nouvelle-Calédonie en charge de se prononcer sur les projets de loi concernant l'identité kanake.

- 2 L'ouvrage de Christelle Patin, issu de sa thèse, s'achève sur cette redécouverte et la restitution du crâne d'Ataï. Mais, dans cette partie intitulée « Ataï, un reste humain au cœur des dialectiques muséales », il ne s'agit pas pour l'auteure de ressaisir une démarche de décolonisation en acte. Dans la continuité des débats qui se sont d'abord tenus aux États-Unis au sujet des restes amérindiens, puis en France concernant la restitution de « la Vénus hottentote » rendue en 2002 à l'Afrique du Sud, ou encore de la tête maorie remise à la Nouvelle-Zélande en 2010, Christelle Patin revient sur le statut aussi bien juridique qu'ontologique d'un « objet » aussi particulier qu'une tête humaine muséographiée, objet de collection inaliénable pouvant être considéré également comme « sujet » depuis la loi de bioéthique de 2004 qui stipule désormais que le corps ne peut faire l'objet de droits patrimoniaux.
- 3 La narration du parcours patrimonial des restes d'Ataï et les aléas de leur catégorisation constituent le fil conducteur de l'ouvrage. Si Christelle Patin cherche ainsi à éclairer une pratique aujourd'hui pour partie incompréhensible, à tout le moins emblématique des violences coloniales, cette historienne des sciences décrit surtout plus largement le monde scientifique et politique dans lequel Ataï a été tué, puis sa tête collectée pour devenir objet d'histoire naturelle. Elle témoigne d'une pratique de collecte développée dans les colonies au milieu du XIX^e siècle, étroitement liée aux méthodes de l'anatomie comparée, et qui intéressa également l'anthropologie naissante, afin de produire une histoire naturelle du règne humain bâtie sur une classification évolutionniste.
- 4 Dans la première partie intitulée « De la collecte au don ou la singularité des parcours », l'auteure fait comprendre le caractère crucial des collectes de « spécimens » humains, sans lesquels la science à vocation médicale ou naturaliste ne se serait pas faite, en rappelant les instructions de collecte établies par le Museum ou la Société d'anthropologie de Paris (SAP). À l'aide d'une documentation fouillée, elle commence par détailler les conditions de collecte de corps ou d'éléments corporels des forçats déportés comme des indigènes kanaks et néo-hébridais dont les familles n'étaient pas en mesure de revendiquer les dépouilles (prélevés après décès à l'hôpital militaire, au bagne, après un combat voire dans les cimetières kanaks à ciel ouvert). Elle souligne que l'enjeu de connaissance motive les prélèvements, même chez les plus bienveillants de la colonie, comme la communarde Louise Michel. La force de l'évocation qui conduit le lecteur au cœur des possibles de ces collectes en Nouvelle-Calédonie naît de la capacité de l'auteure de se situer au plus près des principaux acteurs, les médecins de marine – Ponty, Boyer et Cailliot – alliés objectifs des scientifiques en métropole qui ne manquent pas de glorifier leurs dons en retour. L'examen de ce réseau, qui vaut pour la place qu'il donne à chacun dans les rapports coloniaux, voire académiques, permet encore à l'auteure de dessiner les limites d'une science qui s'élabore à partir d'un matériau partiel (des corps d'hommes avant tout) et parfois recomposé (à partir de morceaux de crânes d'origines diverses assemblés).
- 5 Cette plongée dans l'univers des collectes néo-calédoniennes prépare l'exposé du destin local des restes d'Ataï dont l'auteure démontre la spécificité (récolte militaire qui aurait dû échapper au médecin militaire Navarre qui en fit don sans être inscrit dans le réseau scientifique comme ses collègues). À partir d'une reconstitution, aussi précise que le permettent les sources, de la chaîne des acteurs en possession du corps au moment de

sa capture, en passant par l'examen des versions contradictoires concernant son exposition publique à la colonie avant son expédition au musée d'anthropologie de Paul Broca, Christelle Patin conclut à la conversion rapide de ces restes, d'abord trophée martial, en pièce scientifique. Tout en poursuivant ainsi son travail de catégorisation de « l'objet Ataï », l'examen de la logique particulière du don du crâne et de la main du chef guerrier lui permet de complexifier encore le sens d'un tel acte.

- 6 La seconde partie de l'ouvrage (« Quand Ataï entre au musée »), consacrée à l'examen de la réception des restes humains en leur temps, demeure fidèle à l'optique compréhensive adoptée jusque-là qui s'inspire résolument de la sociologie pragmatique et d'une approche sociotechnique pour appréhender les enjeux sociaux en partant autant que faire se peut de l'objet traité comme signe (usages et représentations), mais aussi, de l'objet envisagé comme chose, saisi dans la singularité de sa matérialité. En prenant appui sur les journaux de l'époque, l'auteure examine dans un premier temps le récit de la révolte et la figure du grand chef Ataï, fin stratège et féroce défenseur de sa « race » dont la qualification des restes hésite en permanence entre trophées, objets de science, voire représentants d'un type racial. Elle rapporte aussi les contestations que ce don a suscitées, tant en raison de ce qui se passait au sein de la colonie qu'au regard de l'envoi d'une tête qui portait atteinte à la dignité mortuaire, et qui choquait l'honneur national plutôt qu'il ne contredisait des valeurs humanistes. La fin du siècle vit la polémique retomber jusqu'aux années 1970, période à laquelle Ataï fut définitivement construit comme figure de grand chef. Les écrits universitaires l'attestent, mais également les analyses de sa physionomie mortuaire connue à travers des moulages.
- 7 Cette partie s'achève par l'analyse de l'usage public et scientifique des spécimens anatomiques, et plus particulièrement des restes d'Ataï, qui furent soustraits aux regards. Mis à part une exposition internationale de géographie à Toulouse en 1884 et l'Exposition universelle de Paris de 1889 qui consacrèrent son image de personnage historique d'une révolte aux colonies, les restes d'Ataï furent jugés bien décevants puisqu'ils ne permettaient pas de conforter les théories évolutives en vigueur dans l'étude des races.
- 8 La dernière partie, qui lève le voile sur le mystère de la disparition des restes d'Ataï, parachève l'examen minutieux des transformations de sens de « l'objet ». Elle suggère de nouvelles destinations pour ces restes, dès lors qu'ils ont été sortis du processus patrimonial métropolitain qui les avait consacrés objets d'histoire naturelle et objets mémoriels. On peut regretter toutefois que l'auteure n'ait pas interrogé plus avant le hiatus entre le statut politique conféré au crâne d'Ataï, porteur d'une perspective de (re)patrimonialisation d'ampleur « nationale » en Calédonie, et le choix final de rapatrier un cercueil appartenant à l'ancêtre d'un clan. La démarche éthique qui préside à d'autres requêtes autochtones de restitution de « dépouilles mortelles » ailleurs sur la planète, axées aussi sur le respect des coutumes concernant le traitement des morts, l'a emportée ici sur la perspective mémorielle des résistances aux violences coloniales. Il me semble que Christelle Patin, qui n'a pas hésité à enquêter auprès de conservateurs et de scientifiques pour compléter son très riche corpus historique (archives médicales, militaires et muséales articles de presse, ouvrages anciens), aurait pu appliquer à cet endroit de son itinéraire intellectuel la méthode qu'elle s'est brillamment fixée pour examiner les périodes antérieures et qu'elle rappelle en conclusion : la mise en scène de la diversité des acteurs et des modes d'appropriation de

ce reste humain (p. 425). Les dissensions entre nationalistes sont ainsi passées sous silence sans qu'on puisse saisir ce qui a permis de donner raison à l'optique de défense des droits autochtones, pourtant minoritaire dans le pays concernant le retour de ces « reliques ».

- 9 Reste que ce texte fait preuve d'une grande rigueur dans l'analyse et qu'il est porté par un souci manifeste de rendre justice aux logiques de l'action du passé et du présent. Il est servi de surcroît par une riche et éclairante iconographie, propre à la collection « archives » du Muséum national d'histoire naturelle. Cette biographie sociale d'un crâne exemplaire, collecté en 1878 sur le champ de bataille, envoyé en métropole pour intégrer la collection Broca, puis déplacé au musée de l'Homme avant d'être restitué à un clan kanak en 2014, apporte sans conteste une pierre supplémentaire au renouveau historiographique des études coloniales. Elle s'attache à rendre lisible, dans toute sa complexité, un aspect particulièrement critiqué par les études postcoloniales, celui du discours anthropologique qui a contribué à produire, outre une narration à la gloire de la nation, une image – ou plutôt des images – des colonisés, dont certaines sont aujourd'hui rejetées et d'autres appropriées.

AUTEURS

CHRISTINE DEMMER

Centre Norbert-Elias